

INSCRIPTIONS DEMATERIALISEES : LISTE DES PIECES JUSTIFICATIVES A FOURNIR

AU FORMAT JPG OU PDF

Cette liste est indicative, la liste définitive des pièces justificatives vous sera communiquée à la fin de la saisie en ligne de votre inscription administrative.

1^{ère} inscription à l'université :

- **Certificat de participation à la Journée Défense Citoyenneté (JDC) ou à la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD).**
Recensement accepté si la JDC n'a pas été effectuée.
Document obligatoire pour les examens.
> *Concerne uniquement les étudiants de nationalité française*
- **Carte Nationale d'Identité ou Passeport** en cours de validité
- **VISA** ou **Titre de séjour** en cours de validité (pour les étudiants hors UE)
- Attestation **Contribution Vie Etudiante et de Campus**, à vos Nom et Prénom.
- Imprimé "**Engagement**" dûment complété et signé : [téléchargeable sur le site de l'université](#)
- **Photographie d'identité** récente, format JPG, selon **les normes** indiquées en ligne : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F10619>
- Imprimé "Autorisation d'utilisation des données personnelles" : [téléchargeable sur le site de l'université](#)

Cas particuliers :

- **Pour une inscription en 1^{ère} année** : relevé des notes du baccalauréat ou diplôme équivalent.
Pour les diplômes étrangers : joindre la traduction certifiée conforme.
- **Pour une inscription en 2^e année et plus** : Diplôme ou attestation de réussite autorisant l'inscription à la formation que vous sollicitez. Pour les diplômes étrangers : joindre la traduction certifiée conforme.
Il vous est demandé de justifier de l'obtention de :

60 crédits pour une inscription en L2
120 crédits pour une inscription en L3
180 crédits pour une inscription en M1
60 crédits du M1 pour une inscription en M2

- **Pour les L1 STAPS** l'imprimé "**certificat médical**" dûment complété et daté de moins de 1 mois, [téléchargeable sur le site de l'université](#).
- **Pour les étudiants boursiers** : notification conditionnelle de bourses pour 2024/2025 (3 pages) ou Attestation de bourses du gouvernement français.
- Pour les **étudiants mineurs**, l'imprimé "**Autorisation parentale d'inscription**" : [téléchargeable sur le site de l'université](#)
- **Pour les étudiants en cohabilité** : certificat de scolarité de l'établissement fréquenté en parallèle et justificatif des droits acquittés dans cet établissement.
- **Pour les étudiants en CPGE** : certificat de scolarité du lycée dans lequel vous êtes inscrit en parallèle en 2024-2025
- **Pour les étudiants en césure** : courrier d'acceptation de départ en césure
- **Uniquement pour les étudiants de nationalité hors UE, passant par parcoursup:**
 - > **étudiants en L1 SCIENCES et L1 STAPS** : attestation de réussite au **TCF niveau B2** minimum, TEF avec une note minimale de 14, DELF B1, DALF C1 ou C2 ;
 - > **étudiants en PASS, L1 PPE et L1 Sciences et Humanités, 1ère année psychomotricité** : attestation de réussite au **TCF niveau C1** minimum, DALF C1.
 - > **étudiants en 1ère année orthophonie** : attestation de réussite au **TCF niveau C2** minimum

Réinscription à l'université :

- Attestation **Contribution Vie Etudiante et de Campus**, à vos Nom et Prénom.

CAS PARTICULIERS :

- **Pour les réorientations vers la L1 STAPS** : l'imprimé "**certificat médical**" dûment complété et daté de moins de 1 mois (**sauf pour les redoublants de L1 STAPS et du DEUST 1ère A**), [téléchargeable sur le site de l'université](#).
- **Pour les étudiants boursiers** : notification conditionnelle de bourses pour 2024/2025 (3 pages) ou Attestation de bourses du gouvernement français.
- Pour les **étudiants mineurs**, l'imprimé "**Autorisation parentale d'inscription**" : [téléchargeable sur le site de l'université](#)
- **Pour les étudiants en double inscription CPGE** : certificat de scolarité du lycée dans lequel vous êtes inscrit en parallèle en 2024-2025.
- **Pour les étudiants en cohabilité** : certificat de scolarité de l'établissement fréquenté en parallèle et justificatif des droits acquittés dans cet établissement.
- **Pour les étudiants en césure** : courrier d'acceptation de départ en césure